



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E169722

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/12/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 824 527 022 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 41486489C

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 41486489C

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT

541 RTE DE CREON  
40310 GABARRET

Téléphone : 06 73 12 47 47

Portable :

Site Internet :

E-mail : jean-bernard.fargues@orange.fr

Responsabilité légale :

FARGUES JEAN-BERNARD GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité   | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 5311      | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 21/09/2023           |
| 7122      | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE   | 21/09/2023           |
| 7131 PROB | Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE                             | 21/09/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Ventilation mécanique  | 21/09/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/09/2023         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 21/09/2023         |
| o Isolation des combles perdus   | 21/09/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE PAU  
TECHNOPOLE HELIOPARC  
2 AVENUE PIERRE ANGOT  
CS 8011  
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.